



**COMMUNIQUE
DU BUREAU
UNSA-RETRAITES**

Le Bureau Retraités UNSA ne se réunira vraisemblablement pas avant septembre, et donc, ne pourra pas vous adresser vos justificatifs de cotisations syndicales pour l'année 2019, dans l'immédiat.

Nous vous conseillons de déduire le montant de votre cotisation syndicale 2019.

Dans cette attente, prenez soin de vous.

Bagnolet, le 6 mai 2020

LAPORTE Jean-Claude	Conducteur
THOMAS Jean-Claude	Machiniste
BIDARD Jacques	Conducteur
BREUIL Jean-Louis	Conducteur
CANTRAINNE Philippe	Machiniste
COUDERT Bernard	Maîtrise
LANGLOIS Claude	Conducteur
LAPERSONNE Serge	Machiniste
CLAVEL Alain	Conducteur